



**ACTION SOCIALE D'INITIATIVE ACADÉMIQUE 2025-2026**

**AIDE À LA CAUTION**

**Prestation non cumulable avec l'Aide à l'Installation des Personnels (AIP)**  
et avec une action semblable accordée à un conjoint en poste dans l'académie  
ou dans une autre académie.

**FORMULAIRE RÉSERVÉ AUX PERSONNELS RETRAITÉS**

**Bénéficiaires :**

Personnels retraités du secteur public de l'éducation nationale domiciliés dans l'académie

**Conditions d'attribution :**

L'aide est accessible aux agents retraités domiciliés dans l'académie de Versailles.

Prestations servies aux agents locataires qui ont changé de résidence principale et ont, à cette occasion, versé un dépôt de garantie.

L'aide peut être accordée tous les 3 ans.

**Pour les agents colocataires,** la situation de chaque agent qui ouvre droit sera examinée individuellement ; un dossier par agent signataire du bail de location devra être fourni.

La répartition de l'aide au dépôt de garantie versé, se fera au prorata du nombre de signataires du bail.

Le versement sera effectué au profit des agents qui ouvrent droit dans la limite de **800 € pour un même logement.**

La notion de couple sera également retenue pour les concubins avec enfant(s) reconnu(s) conjointement et ceux qui ont conclu un Pacte Civil de Solidarité avant la signature du bail.

Aide soumise au barème du quotient familial au regard du revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition de l'année 2024 (correspondant à vos revenus de l'année 2023) et le nombre de parts fiscales du foyer.

QF ASIA = RFR de l'année 2023 / nombre de parts fiscales

**Montant :**

Le montant maximum accordé est égal à 70% du montant du dépôt de garantie dans la limite de **800 euros.**



LE DOSSIER EST À TRANSMETTRE DANS LES **6 MOIS** QUI SUIVENT LA SIGNATURE DU BAIL  
ET DEVRA ÊTRE COMPLET À L'ÉCHÉANCE DE CE DÉLAI.

**L'aide ne peut être accordée que dans la limite de l'enveloppe financière prévue  
à cet effet, elle n'est assurée d'aucune reconduction les années suivantes.**

## **OÙ ADRESSER VOTRE DEMANDE ?**

### ***Par courrier :***

Rectorat de Versailles  
Pôle de l'action sociale  
3 boulevard de Lesseps  
78017-VERSAILLES Cedex

### ***Par mail :***

[ce.actionsociale@ac-versailles.fr](mailto:ce.actionsociale@ac-versailles.fr)

Si vous avez des questions, contactez-nous **de préférence par mail** [ce.actionsociale@ac-versailles.fr](mailto:ce.actionsociale@ac-versailles.fr),  
sinon par téléphone : 01 30 83 50 88



**AIDE À LA CAUTION**

**2025-2026**

**FORMULAIRE RÉSERVÉ AUX PERSONNELS RETRAITÉS**

**Dossier à déposer dans les 6 mois qui suivent la signature du contrat de location**

**Numéro de SÉCURITÉ SOCIALE (obligatoire) .....**

Madame - Monsieur ①

Nom : .....

Prénoms : .....

Nom de jeune fille : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Adresse du nouveau domicile : .....

.....

Téléphone : .....

Adresse courriel : .....@.....

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION - Montant accordé :**

▪ Date de signature du contrat :

▪ Montant de la caution versée :

▪ Plafond de QF respecté :

**Date de réception du dossier .....**

① Rayer la mention inutile

**Situation de famille :**

Célibataire - Marié(e) - Veuf(ve) - Séparé(e) - Divorcé(e) - Vivant maritalement - Pacte civil de solidarité (PACS) ①

<b>PERSONNES VIVANT AU FOYER (autres que le demandeur)</b>		
<b>Nom - Prénom</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Profession et employeur du conjoint</b>
<b>Conjoint, Concubin</b>		
<b>Enfants à charge</b>		<b>Situation scolaire</b>
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		
↕		

① Rayer la mention inutile

**Eventuellement**

- Situation particulière à détailler .....  
.....  
.....

- Avez-vous déjà été bénéficiaire d'une aide d'action sociale éducation nationale ?  
Si oui, laquelle?.....

**BARÈME :**

Le plafond de ressources pris en considération pour l'attribution de cette aide est établi sur la base du **revenu fiscal de référence 2023** figurant **sur l'avis d'imposition 2024**.

Les enfants concernés dans la composition de la famille **sont les enfants de l'agent fiscalement à sa charge**.

Si la situation personnelle ne correspond plus aux données portées sur l'avis d'imposition (par exemple en cas de baisse des ressources à l'occasion de licenciement, mise en disponibilité, passage à temps partiel, divorce ou décès...), les ressources utilisées dans le calcul du QF sont « actualisées » par l'administration sur présentation des justificatifs.

<b>PARTS FISCALES</b>	<b>PLAFOND DE QF</b>
1	22 000 €
1,25	22 000 €
1,5	17 467 €
1,75	14 767 €
2	16 000 €
2,25	16 000 €
2,5 et plus	15 000 €

**PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA DEMANDE :**

- Copie de la carte d'identité du demandeur
- Copie du dernier bulletin de pension de l'agent
- Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2024 sur les revenus 2023.
- Photocopie intégrale du livret de famille régulièrement tenu à jour ou de la carte d'identité pour les personnes seules.
- Photocopie du PACS (PActe Civil de Solidarité) réactualisé au moment de la demande.
- Eventuellement : pièces officielles indiquant un changement dans la composition de la famille ou la situation familiale.
- Copie intégrale du contrat de location sur lequel sera porté le montant du dépôt de garantie versé et la date de signature du bail.
- Attestation de non-perception d'une prestation d'action sociale de même nature versée par l'employeur du conjoint.
- Relevé d'identité bancaire (format A4, non raturé) du compte figurant sur le bulletin de salaire

*Je soussigné(é) (nom, prénom) .....*

*- certifie sur l'honneur que je n'ai pas perçu l'AIP ou l'AIP ville, que mon conjoint ou colocataire ou pacsé n'a pas perçu l'AIP ou l'AIP ville ni l'ASIA CIV, pour ce même logement*

*- atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus.*

*Je m'engage à signaler à l'administration tout changement dans ma situation administrative, familiale ou bancaire qui pourrait intervenir au cours de l'année concernée par ma demande et à adresser toutes pièces justificatives de ce changement*

*La loi rend passible d'amende et/ou de peine d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes et de fausses déclarations (article L. 554-1 du code de la Sécurité sociale et articles 441-1, 441-6 et 441-7 du Code pénal).*

*Je reconnais avoir pris connaissance qu'une fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales et/ou une peine d'emprisonnement.*

*Fait à.....*

*Le.....*

*Signature du demandeur :*

*Les informations recueillies sont utilisées par le pôle de l'action sociale et la plateforme CHORUS du rectorat de l'académie de Versailles. Elles sont uniquement destinées à traiter administrativement et financièrement votre dossier de demande de prestations d'action sociale. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.*



**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ATTESTATION DE NON-PERCEPTION D'UNE PRESTATION D'ACTION SOCIALE  
VERSÉE PAR L'EMPLOYEUR**

à compléter par l'employeur du conjoint  
(sauf pour les conjoints travaillant dans l'académie de Versailles)

Je soussigné(e) (*nom et fonction*) .....  
Organisme / Entreprise / Établissement .....

atteste que Monsieur/ Madame (*nom et prénom*) .....

Domicilié(e) au .....  
.....  
.....

**Ne bénéficie d'aucune aide au titre d'une prestation d'aide au logement**

pour son logement situé au .....  
.....  
.....

Fait à la demande de l'intéressé(e), pour servir et faire valoir ce que de droit.

À ....., le .....

Signature

Cachet